

**ETAT-CIVIL****NAISSANCES**

- Louis QUEYLAT BET né le 20-01-2019  
- Léandre, Guillaume, Benjamin PUJOS né le 21-01-2019

**Nos félicitations aux heureux parents****DÉCÉS**

- M. Jean, Guy MOISSINAC décédé le 29-01-2019  
- M. Bernard ININGER décédé le 01-02-2019

**Nos condoléances aux familles dans la peine****HORAIRES DES MESSES**

Samedi 02	18h00	GUILLAC
Dimanche 03	09h15	ST GERMAIN
	11h00	BRANNE
Mercredi 06	19h00	MOULON
Samedi 09	18h00	NAUJAN
Dimanche 10	09h15	NAUJAN
	11h00	ST QUENTIN
Samedi 16	18h00	LUGASSON
Dimanche 17	09h15	BARON
	11h00	GREZILLAC
Samedi 23	18h00	NERIGEAN
Dimanche 24	09h15	RAUZAN
	11h00	MOULON
Samedi 30	18h30	MERIGNAS
Dimanche 31	09h15	VAYRES
	11h00	LUGAIGNAC

**SECTEUR PASTORAL D'ARVEYRES**

Maison paroissiale  
3, rue Montaigne à ST-QUENTIN DE BARON  
Tel : 05-57-24-81-57  
Accueil : mardi 9h/12h; vendredi 14h/17h; samedi 9h30/12h

**NUMEROS D'URGENCE**

Médecin de garde (SAMU) :  
15 téléphone fixe  
112 téléphone portable  
Ambulance Vayres : 05 57 74 76  
23  
Centre anti-poison : 05 56 96 40  
80  
Police : 17  
Pompiers : 18

**CONTACTS UTILES**

Mairie 05 57 55 25 55  
Mairie (urgence) 06 77 85 48 72  
Site internet : <http://www.mairie-vayres.fr/>  
C.C.A.S. 05 57 55 25 53  
Police municipale 06 81 56 53 09  
Bibliothèque 05 57 55 19 30  
École maternelle 09 64 07 85 02  
École élémentaire 05 57 74 83 14  
Centre de loisirs 05 57 84 91 85

**CARNAVAL**

Collecte des bacs en Mars :  
ATTENTION en zone 1 vos poubelles doivent être sorties la veille au soir et en zone 2 le jour même avant midi.  
Bacs jaunes : mercredis 13 et 27.  
Bacs marron : mercredis 06 et 20.  
Biodechets : mercredis 06, 13, 20 et 27.

Pour que vos déchets puissent être ramassés par les équipes du SMICVAL :  
- vous devez trier vos déchets (voir guide du tri)  
- les sacs poubelles doivent être mis obligatoirement dans les containers marron.  
- les cartons doivent être compactés avant d'être mis dans les containers jaunes.

**SMICVAL MARKET**

Nouvelle adresse : chemin de Videau  
Horaires d'été (1<sup>er</sup> mars au 31 octobre) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
RAPPEL : vous devez absolument bacher votre remorque contenant des déchets verts pour les amener à la déchetterie afin d'éviter de perdre une partie de votre cargaison sur la chaussée.  
Pensez à vous munir de votre carte !

Journal Municipal de Vayres  
Directeur de publication : Jacques Legrand  
Elue chargée de la conception, rédaction, photos : Eve Ribes

**MARS 2019**

Mairie : Téléphone 05 57 55 25 55  
Site internet : <http://www.mairie-vayres.fr/>

**LES RENDEZ-VOUS DU MOIS**

**Dimanche 03 : CONCOURS DE PECHE** du Bambou Vayrais étang de la Garenne, inscriptions à 7h30

**Mercredi 06:** Loto du Club Amitié Et Loisirs, salle polyvalente, 14h30

**Jeudi 07 : REUNION BLOQUE du Collectif STOP LINK**, salle polyvalente, 19h

**Samedi 09 : STAGE DE SELF DEFENSE**, salle polyvalente, 9h-30-18h (inscription au 06 18 62 84 27)

**Samedi 09 :** Assemblée Générale de l'Association au Cœur de la Fête, salle de conférences, 19h

**Dimanche 10 - AVFSO** bourse d'échange fabrique, salle polyvalente, 9h-18h

**Mercredi 13 :** Contes en tissu pour les tout-petits, salle du Blason, 10h30

**Jeudi 14 :** réunion mensuelle de la généalogie, salle de conférences, 17h

**Dimanche 17 :** réunion mensuelle de la philatélie, salle de conférences, 10h-12h

**Dimanche 24 : RANGE TA CHAMBRE** organisé par l'Association Vayres l'Ecole, salles municipales

**Samedi 30 : CARNAVAL ET CHASSE AU TRESOR** organisés par le Comité des Fêtes (voir article)

A suivre début Avril :  
Du lundi 1er au jeudi 04 :  
**BOURSE AUX VÊTEMENTS**, salle polyvalente, dépôt lundi 9h-12h / 14h-18h et vente le mardi 12h/18h, le mercredi 9h/12h-14h/18h

**BIENVENUE AU NOUVEAU COMITE DES FÊTES !**

Lors de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2019, la totalité des membres du bureau sortant ne souhaitant pas se représenter, il a été élu à l'unanimité les nouveaux membres du comité des fêtes suivants :

- James BALOGG - Président
- Jérôme De COUËSSIN - Vice-président
- Julie LACOMBE - Secrétaire
- Thibault MOREY - Vice-secrétaire
- Vincent CARSOUILLE - Trésorier
- Charles CASTETS - Vice-trésorier
- Rodolphe MAUGET - Chargé de mission

Cette nouvelle équipe poursuivra les objectifs d'être une association dynamique, festive, partenaire des autres associations, œuvrant en symbiose avec les commerçants et autres acteurs de la commune et visant la cohésion entre les habitants.

Le comité des fêtes propose pour cette année les manifestations suivantes : le carnaval avec sa chasse au trésor, une soirée moules/frites le 15 juin, les traditionnelles fêtes du 13 juillet au soir et du 15 août, une soirée des ados, une soirée Halloween...

Pour assurer l'ensemble de ce programme, il est demandé à toute personne souhaitant être bénévole sur une ou plusieurs manifestations de joindre le Comité des Fêtes sur [vayres.comitedesfetes@gmail.com](mailto:vayres.comitedesfetes@gmail.com) / page Facebook « comité des fêtes Vayres » en laissant vos coordonnées à l'accueil de la mairie.

La municipalité de Vayres souhaite remercier chaleureusement l'ancien Comité des Fêtes pour son dévouement et son implication depuis de nombreuses années dans l'organisation des manifestations tout au long de l'année permettant ainsi les rencontres, la convivialité entre nos citoyens et le bien-vivre sur notre commune.

## MUNICIPAL DU 24 JANVIER

Cinq points étaient à l'ordre du jour :

- Signature de la convention d'aménagement de sécurité de la route départementale 242 (travaux de mise en sécurité dans le centre bourg entre la rue de la Pompe et l'entrée du château).

- Obtention d'un prêt relais TVA pour un montant de 400.000 euros sur 2 ans correspondant au montant du remboursement de la TVA sur les travaux de reconstruction de l'école élémentaire. Ce prêt sera immédiatement remboursé dès récupération de la TVA

- Obtention d'un prêt relais subvention d'un montant de 350.000 euros sur 2 ans correspondant au montant attendu du reste des subventions à venir sur les travaux de reconstruction de l'école élémentaire.

- Lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire des agents municipaux : mandater le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde et décider d'adhérer ou non.

- Renouvellement de l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétiques auprès du SDEEG.

Tous ces points ont été acceptés à l'unanimité.

**Une motion concernant l'installation des compteurs Linky (et plus généralement les compteurs communicants) a été présentée ce même jour et adoptée à l'unanimité : les membres du Conseil municipal ont réaffirmé le principe de précaution dans l'attente des expertises en cours, ont demandé à ENEDIS de reconnaître formellement le droit des usagers à refuser l'installation du compteur sans contrainte ni sanction sur les tarifs, se sont engagés à favoriser le débat public en mettant à disposition des salles municipales, des articles dans le journal d'informations municipales et sur le site internet de la mairie au profit du collectif STOP LINKY VAYRES.**

## PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le Maire assurera les permanences suivantes en mairie sur rendez-vous auprès du secrétaire au 05 57 55 25 55

- le samedi 8 avril de 9h30 à 12h30.



## Ma Commune Assure

A l'initiative de Monsieur Le Maire qui souhaite que le plus grand nombre de nos concitoyens puisse bénéficier d'une mutuelle collective, la municipalité a autorisé **Ma Commune Assure** à vous proposer ses garanties et tarifs.

**Pour le mois de mars, une permanence aura lieu le lundi 04 mars de 9h à 12h et le lundi 1er avril de 14h à 17h** dans les bureaux situés au rez-de-chaussée de la mairie.

Les prises de rendez-vous s'effectueront en Mairie.

## SÉJOUR JEUNESSE CALI

La CALLI vous propose pour les vacances de printemps - séjour 6/12ans dans les Hautes-Pyrénées à Campan du 24 au 27 avril 2019. Tarif : de 190,00 € à 240,00 € pour les habitants de la CALLI.

Dossier en mairie. Tarif en fonction du quotient familial. Réduction de 10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant et de 20% pour le 3<sup>ème</sup> enfant inscrit d'une même famille.

## ALERTE ARNAQUES

Des arnaqueurs viennent visiter sur notre commune principalement des personnes âgées seules et leur proposent de nettoyer, repeindre ou réparer murettes et toitures. Le travail, bien souvent mal réalisé, se fait immédiatement sans devis et sans facture. Nous mettons en garde les administrés contre ces pratiques :

- vous devez demander un devis préalable à tout travail,
- vous ne devez payer que sur facture à entête d'entreprise.

## BIBLIOTHÈQUE

Portail de la bibliothèque : [www.bibliotheques-vayres.net](http://www.bibliotheques-vayres.net)  
Infos et actus y sont renouvelées régulièrement !



### Côté animations :

#### - Prix Vayres la lecture 2019

Cette année, l'invité est Stéphane Nicolet, illustrateur de talent, qui réalisera des ateliers à l'école maternelle et à la bibliothèque les 6 et 7 mars 2019. Des dédicaces seront possibles à la fin des ateliers.

Pour l'occasion, la bibliothèque vendra durant le mois de mars des ouvrages de l'auteur :

- Le Corli-volant de Toshiro - 11,50 euros (Album avec Ghislaine Roman)
- Moutz et Bobine - 16,00 euros (Album avec Arnaud Tiercelin)
- Dragon cherche métier - 6,20 euros (Première lecture avec Emmanuel Trédez)
- Recherche super princesse - 14,95 euros (Album avec Oriane Lallemand)
- **Atelier** mercredi 6 mars, Bibliothèque, 14h30

Atelier avec l'illustrateur Stéphane Nicolet  
Public : Enfants inscrits dans le cadre du prix Vayres la lecture

Gratuit - Sur réservation au 05 57 55 19 30 ou [bibliotheques@mairie-vayres.fr](mailto:bibliotheques@mairie-vayres.fr)

#### - Ateliers Prix Vayres la lecture 2019

Mercredi 27 et Samedi 30 mars, Bibliothèque, 14h30

Ateliers corli-volant et marque-page  
Public : Enfants inscrits dans le cadre du prix Gratuit - Sur réservation au 05 57 55 19 30 ou [bibliotheques@mairie-vayres.fr](mailto:bibliotheques@mairie-vayres.fr)

#### - Contes pour les tout-petits

Mercredi 13 mars 2019, Salle du Blason, 10h30  
Public : 6 mois - 4 ans  
Gratuit - Sur réservation au 05 57 55 19 30 ou [bibliotheques@mairie-vayres.fr](mailto:bibliotheques@mairie-vayres.fr)

**MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL**  
Des travaux de mise à jour du plan cadastral vont être effectués par le géomètre principal du cadastre au cours de la période du 18 février au 15 avril 2019.

Les géomètres peuvent être conduits à accéder dans des lieux privés sur présentation de leur cartes professionnelles.

## CARNAVAL ET CHASSE AU TRÉSOR

Le comité des fêtes organise le carnaval et une chasse au trésor le samedi 30 mars. Le défilé se fera dans une ambiance musicale. Il partira à 15h30 de l'école maternelle pour se rendre au parc de la mairie où sera brûlé Monsieur Carnaval. Monsieur Carnaval et la décoration du char (prêté par Philippe Mounic) seront réalisés par les écoles maternelle et élémentaire ainsi que par les enfants de l'association des P tits bouchons.

Une chasse au trésor sera ensuite organisée dans le parc de la mairie avant de partager le goûter.

Pour la chasse au trésor une participation de 1 euro par enfant est demandée.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants, à la mairie, avant le 15 mars.

**Le Comité des Fêtes vous attend nombreux petits et grands pour le défilé !**

## RANGÉ TA CHAMBRE

Cette année, pour la première fois, l'association Vayres l'École organise un "Rangé ta chambre" qui se déroulera le dimanche 24 mars 2019. Les exposants devront proposer uniquement des articles liés à l'enfance : vêtements, jouets, articles de puériculture. Les bénéficiaires seront reversés aux écoles de VAYRES à la fin de l'année pour l'achat de matériel scolaire ou éducatif, le financement de sorties... La fiche de réservation de tables se fait sur l'adresse mail [vayreslecole@gmail.com](mailto:vayreslecole@gmail.com). Venez nombreux pour partager ce moment convivial !

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions en CP, pour la rentrée scolaire de septembre 2019 débuteront le 1er avril.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet (La Mairie > Démarches administratives > Enfance et jeunesse).

Ils devront être complétés et déposés en mairie dès que possible, accompagnés des pièces justificatives (avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 du foyer, attestation CAF ou MSA, attestation d'assurance responsabilité scolaire et extra-scolaire, livret de famille, justificatif de domicile, photocopie du carnet de vaccination). Une fois l'inscription faite en mairie, les admissions se feront à l'école élémentaire, sur rendez-vous auprès de la directrice Mme LOEDT au 05 57 74 83 14.